



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Mine de Tressange - Audun-le-Tiche

Question écrite n° 7316

Texte de la question

M. Alphonse Bourgasser attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur les inquietudes qui pesent actuellement sur la mine francaise de Tressange - Audun-le-Tiche (Moselle), dite de Terres-Rouges, exploitee par la societe siderurgique luxembourgeoise Arbed. Compte tenu de l'evolution de l'activite miniere et de la fermeture de la derniere mine de fer exploitee par Usinor-Sacilor (Moyeuve), il souhaiterait que des contacts soient pris pour envisager l'avenir de cette mine. A ce sujet, il apprecierait egalement que le ministere se soucie du probleme des eaux d'exhaure lie a l'exploitation de la mine de Terres-Rouges et qui se pose deja pour le secteur de Russange - Audun-le-Tiche. Il demande donc que les etudes actuelles en matiere de reconversion du bassin siderurgique et ferrifere lorrain prennent en consideration ces deux questions.

Texte de la réponse

L'activite de la mine francaise de l'Arbed est liee a la fabrication de fonte a l'usine luxembourgeoise de Belval. Des contacts pris avec la direction de la societe Arbed, il ressort que la production de fonte sera maintenue aussi longtemps qu'une eventuelle production de substitution realisee au four electrique ne sera pas susceptible de couvrir les besoins en quantite et en qualite. En ce qui concerne l'exhaure, la direction regionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement est attentive aux problemes actuels ainsi qu'a ceux qui pourraient se poser au moment de l'arret de l'exploitation.

Données clés

Auteur : [M. Bourgasser Alphonse](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7316

Rubrique : Minerais

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 1993, page 3762

Réponse publiée le : 18 avril 1994, page 1940